

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département du Val d'Oise

CCAS DE LA FRETTE SUR SEINE

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2024



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA FRETTE SUR SEINE

BUDGET PRIMITIF 2024

SOMMAIRE

Note de présentation	3
1) Présentation générale du budget	3
2) Présentation de la section de fonctionnement	4
A – Dépenses de fonctionnement	4
B – Recettes de fonctionnement	5
3) Annexes – Éditions budgétaires	7
➤ Présentation générale du budget – vue d'ensemble	
➤ Présentation générale section de fonctionnement – Chapitres	
➤ Section de fonctionnement – Détail des dépenses	
➤ Section de fonctionnement – Détail des recettes	

Note de présentation

1) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du CCAS. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les grands principes budgétaires : sincérité, annualité, universalité, unité, spécialité, équilibre.

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 109 000 € (il était de 111 550 € en 2023)

Le Budget Primitif 2024 intègre la reprise des résultats du compte administratif 2023.

La reprise des résultats au budget primitif 2024 se présente comme suit :

- Résultat de fonctionnement (excédent) : 15 415,73 €

Il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement de 15 415,73 € au chapitre 002, en recette.

2) PRÉSENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 109 000 € en 2024, contre 111 550 € au BP 2023.

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 109 000 € en 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	NATURE BUDGÉTAIRE	BP 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	104 450	95 090,21	102 200
012	Charges de personnel	600	494,00	300
65	Autres charges de gestion courante	6 500	400,00	6 500
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		111 550	95 984,21	109 000

Les dépenses de fonctionnement évoluent comme suit :

➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général, s'élèvent à 102 200 € (- 2 250 €), elles étaient de 104 450 € au BP 2023. Cette année, les dépenses prévues diminuent légèrement par rapport au budget précédent.

Les manifestations habituelles, telles que : la galette, les sorties théâtre, le tournoi de pétanque, le banquet des séniors, ainsi que la collecte alimentaire seront à nouveau proposés cette année. Un voyage à MALTE devrait être organisé à l'automne.

De plus, il est prévu d'organiser un atelier floral au printemps en faveur des séniors pour animer la résidence intergénérationnelle.

À noter que la prévision des remboursements des charges de personnel à la commune s'élève à 34 000 € en 2024.

➤ Chapitre 012 : Charges de personnel

La responsable administrative du CCAS est rattachée au personnel de la commune, il n'y a donc pas de dépenses liées aux charges de personnel à inscrire.

Néanmoins, il convient de prévoir :

- la cotisation URSSAF pour les membres bénévoles du CCAS qui s'élève à 300 €.

➤ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

La prévision sur ce chapitre est identique à celle prévue au BP 2023, soit 6 500 €. Il faut souligner qu'en 2023 la consommation des crédits a, de nouveau, été très largement inférieure au prévisionnel ; les demandes d'aides variant énormément d'une année à l'autre. La prévision 2024, a cependant été maintenue au niveau de celle de l'année précédente.

Il paraît important de préciser que d'autres leviers d'aide sont utilisés par le CCAS afin de limiter l'impact sur le budget. En 2023, aucune demande d'aide d'urgence n'a été sollicitée auprès du CCAS.

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes réelles de fonctionnement (hors affectation du résultat) s'élèvent à 93 584,27 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	NATURE BUDGÉTAIRE	BP 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
70	Produits des services	48 500,00	48 465,00	49 700,00
74	Dotations subventions et participations	45 000,00	44 286,43	43 200,00
75	Produits de gestion courante	151,49	550,00	584,27
77	Produits spécifiques			100,00
Total recettes réelles de fonctionnement		93 651,49	93 301,43	93 584,27
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent exercice précédent)	17 898,51	17 898,51	15 415,73
TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		111 550,00	111 199,94	109 000,00

Les recettes de fonctionnement évoluent comme suit :

➤ **Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses**

Les produits des services et des ventes diverses sont inscrits à hauteur de 49 700 €.

Il s'agit des recettes émanant des sorties, du voyage, des ateliers et des animations organisés par le CCAS. La part prise en charge par le CCAS varie en fonction des devis proposés par les prestataires : l'objectif étant que les différentes activités proposées soient attractives.

➤ **Chapitre 74 : Dotations et participations**

Afin d'équilibrer le budget, la commune versera une subvention au budget du CCAS de 42 000 € en 2024 contre 43 000 € en 2023. Le maintien de cette subvention à un niveau conséquent, permettra au CCAS de proposer de nombreuses activités.

S'y ajoutent la participation du Conseil départemental du Val d'Oise, relative au dossier RSA enregistré par le CCAS, ainsi que, les dossiers d'obligation alimentaire.

➤ **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

Le chapitre enregistre le versement de dons. Ceux-ci fluctuent chaque année et sont difficilement prévisibles. L'inscription budgétaire s'élève à un peu plus de 584 € en 2024.

➤ **Chapitre 77 : Produits spécifiques**

Le chapitre, enregistre les écritures et régularisations sur les exercices précédents.

➤ **Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement**

Le résultat de fonctionnement 2023 s'élève à 15 415,73 €, il était de 17 898,51 € en 2022.

BUDGET PRIMITIF 2024

ANNEXES

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
011	Charges à caractère général (3)	94 950,00	0,00	0,00	102 200,00	0,00	0,00	102 200,00	102 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	600,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

109 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	84 151,49	0,00	93 584,27	0,00	93 584,27
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 000,00	0,00	49 700,00	0,00	49 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	45 000,00	0,00	43 200,00	0,00	43 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	151,49	0,00	584,27	0,00	584,27
	Total des recettes de gestion des services	84 151,49	0,00	93 484,27	0,00	93 484,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
	Total des recettes réelles	84 151,49	0,00	93 584,27	0,00	93 584,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					15 415,73
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					109 000,00

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240326-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception en préfecture : 08/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
011	Charges à caractère général (4)	94 950,00	0,00	0,00	102 200,00	0,00	0,00	102 200,00	102 200,00
6042	Achats de prestations de services	5 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	700,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	0,00		49 500,00	0,00	0,00	49 500,00	49 500,00
6168	Autres primes d'assurance	350,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 350,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	35 000,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	600,00	0,00		300,00	0,00		300,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	600,00	0,00		300,00	0,00		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	6 500,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
65133	Secours d'urgence	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
65134	Aides	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240326-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception en préfecture : 08/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		II			
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	102 050,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00			0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	84 151,49	0,00	93 584,27	0,00	93 584,27
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 000,00	0,00	49 700,00	0,00	49 700,00
7066	Redevances services à caractère social	39 000,00	0,00	49 700,00	0,00	49 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	45 000,00	0,00	43 200,00	0,00	43 200,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
74748	Participation autres communes	43 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	151,49	0,00	584,27	0,00	584,27
75888	Autres	151,49	0,00	584,27	0,00	584,27
	Total des recettes de gestion des services	84 151,49	0,00	93 484,27	0,00	93 484,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	84 151,49	0,00	93 584,27	0,00	93 584,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240326-D-2024-09-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de dépôt en préfecture : 08/04/2024

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	DEPENSES	RECETTES	
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00
+		+	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	109 000,00	93 584,77
+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 15 415,76
=		=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	109 000,00	109 000,00
+		+	
	TOTAL DU BUDGET (4)	109 000,00	109 000,00

Accusé de réception en préfecture
 095-269500591-20240326-D-2024-09-DE
 Date de télétransmission : 08/04/2024
 Date de réception en préfecture : 08/04/2024

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.